L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux lots de terre de valeur, etc.
Sur la rue Delachaise, entre l'Ave Claiborne et la rue Willow.
(Ilet Avenue de la Louisiane.)
Gus D. Revol vs T. C. Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,597—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terrain, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept et dix-huit dans le carré No 666 borné par les avenues Louisiana et Claiborne et les rues Delachaise et Willow, d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 13 janvier 1904, annexé et faisant partie d'un acte de vente par Jean Marie Geté à Frank Reese, passé devant Benjamin Ory, notaire, le 10 mars 1905. Lesdits lots suivant ledit croquis d'arpentage mesurent chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que le droit éventuel d'user du droit de propriété et intérêt d'un morceau ou parcelle de terrain neutre, de douze pieds de largeur sur le devant de ladite propriété maintenant servant mitoyennement pour le bénéfice de tous les lots dans ledit carré faisant face à la rue Delachaise et lequelle doit revenir permanemment audit Terrell, ou le propriétaire de cette propriété, lorsque la rue Delachaise sera ouverte officiellement par la ville de la Nouvelle Orléans. Sur No dix sept, étant le plus proche de l'avenue Claiborne et est situé suivant ledit plan à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Delachaise et de l'avenue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Emile Pomès, avocat pour le demandeur.
8 juin—8 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans le Cinquième District,
Face sur la rue Teche, (ilet borné par les rues Socrates, Ptolemée et l'avenue Brooklyn).
Frank Lecourt vs Nicholas W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100,512—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terrains situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 246, bornés par les rues Tèche, Socrates et Ptolemy et l'avenue Brooklyn, les dits lots sont désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 et mesurent comme suit: lots 16, 19 et 20 mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, lot 17 mesure 32 pieds 5 lignes de face sur la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles; le lot 18 mesure 32 pieds six lignes de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes en profondeur, entre lignes parallèles. Le tout comme appert sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 15 mai 1896, annexé un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 19 mai 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Emile Pomès, avocat du demandeur.
15mai—15 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,
Portant le No municipal 2214 rue St-Philippe, entre les rues Galvez et Miro, (Dans l'ilet rue Dumaine).
William T. Nolan, agent, vs A. Colombe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,554—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St Philippe, Dumaine Galvez et Miro, désignés par le numéro quatre et mesure vingt-neuf pieds, six pouces et un tiers de ligne d'une ligne de face à la rue St Philippe vingt-neuf pieds six pouces et une ligne en largeur en arrière sur quatre-vingt-douze pieds six pouces et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté le plus proche de la rue Galvez et quatre vingt douze pieds onze pouces et quatre lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté, portant le No municipal 2214 rue St Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. Merinoni, Jr, avocat pour le demandeur.
25 mai—25 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,
Portant le No Municipal 7918 rue Jeannette- (Dans l'ilet des rues Fern, Short et Poplar.)
Mutual Building and Homestead Association vs Francis W. Crosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99,565—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premier—Un certain lot ou parcelle de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 183 (64 A), borné par les rues Jeannette, Fern, Short et Poplar, ladite portion de terrain mesure trente (30) pieds de face à la rue Jeannette sur cent quatre-vingts (180) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et s'étend à une distance de cent vingt-cinq pieds (125) de la rue Short et à une distance de cent vingt (120) pieds de la rue Fern, et composé de tout le lot No onze et les trente pieds [30], arrière des lots Nos seize et dix sept, sur un plan de H Moelhausen, ingénieur civil, daté du 18 octobre 1846, déposé en l'office de L. Hermann, ancien notaire, en cette ville, copie duquel fait partie De l'Isle et Orr, voyers, est annexé à un acte de vente par David Crockett à Onge-Hiller Company Limited., passé devant Edgar M. Cahn, notaire en cette ville, daté le 14 juillet 1887, et:

Second—Un certain lot ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le même District et carré et adjoignant que la propriété précédemment ci-dessus décrite sur le côté vers la rue Fern; ladite parcelle de terrain mesure vingt-deux pieds (22) de face à la rue Jeannette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), et se compose de la plus grande partie du lot No douze sur le côté de ce lot ci vers la rue Short, et par l'entière profondeur dudit lot, le tout sur le même plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL.
De l'entier contenu du local No 1320 RUE CONTI.

Magnifiquement Décoré avec Goût
Aux plus hauts prix.

Consistant en ameublement de salon en acajou et doré; ameublement en émail blanc, cuivre et érable mouchetée, chiffonières, tables de toilette, armoires à glace, lavabos, chaises, tables, canapés, Davenports, porte-parapluies en cuivre, berceuses, piédestales en ébène sculptés, tabourets, casier à musique en acajou, chaises dorées et roses, porte essuie-mains, Bureau de dames, porte-chapeaux, tableaux, peintures, etc.

Table de salle à manger à extension, style "Mission" marqueterie, chaises de salle à manger garnies en cuir, style "Mission" marqueterie, et autres tables en marqueterie, etc.

Stores, jardinières, rideaux, tapis de Bruxelles, portières, chenets en cuivre, etc., tapis carré d'art, cracheirs, etc.

MEUBLES EN ROTIN.

Table, lit, couverture en toile, matelas, oreillers, draps de lit, etc., ventilateurs électrique de plafond, magnifiques mirroirs, pendule de cheminée dorée.

Deux pianos électrique de valeur, avec musique et tabourets.

Fourneaux à gaz, ustensiles de cuisine, porcelaines, couverts en argent et en doublé.

Verres taillés et verrerie, coutellerie, porcelaine.

Statues et vases en bronze, etc.

Réfrigérateurs et glacières.

Champagne, vin, liqueurs, coffre-fort en fer, poêles, etc.

Et nombreux autres articles de prix, utiles et ornementaux.

Mary A. Deubler vs Laura A. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 100,752—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 juin 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juin 1912, à 10:30 heure a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 1320 rue Conti.

Le contenu entier dudit local d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Legier et Gleason, avocats pour la demande esse
8 juin—8 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.
Portant le No municipal 4620 rue Bandin Entre les rues Olympia et St Patrick. (Ilet rue D'Hémécourt.)
Teutonia Loan and Building Company vs Succession de William E Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,496— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 823 borné par les rues Bandin, Olympia, St Patrick et D'Hémécourt. Ledit lot est désigné comme numéro trente-quatre sur un plan dressé par C Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte de dépôt devant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897. Ledit lot mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Bandin sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocat pour la demanderesse.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'une Buvette, e Restaurant.
1 National Cash Register, 1 Piano Electrique
1 Coffre-Fort en Fer, etc.
Delmar Realty Company vs S. Dilliberti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,678 — En vertu d'un ordre de vente daté du 14 juin 1912, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, JEUDI, le 20 juin 1912 à 1:30 heures P. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1403 avenue Washington.

Le contenu, accessoires, stock et meubles, etc., du restaurant et buvette dans ledit local, suivant l'inventaire enregistré.

Aussi une caisse enregistreuse "National", Un Coffre-Fort en fer.

Un Piano électrique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Legier & Gleason, J. J. Ritavik, avocats pour la demanderesse.
15 juin—15 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,
Etant une Eglise, Etc.
Rue Valence, entre les rues Camp et Chestnut (ilet rue Bordeaux).
Henry Frele vs Jefferson Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 100,643 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Ville Orléans, dans l'ilet No 258 [entrefois carré 33] borné par les rues Valmer, Camp, Chestnut et Bordeaux, désigné comme lot No quatorze, suivant un plan du Faubourg Bouligny dressé par O. F. Zimple et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville et ses ci suivant croquis annexé à un certificat d'arpentage dressé par H. C. Bowa, député voyer de ville, daté du 10 mai 1906 annexé à un acte de B Rogen, notaire, daté le 17 mai 1906 ledit lot mesure cinquante-cinq pieds de face à la rue Valence sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot commence à une distance de cinquante cinq pieds du coin des rues Valence et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James J. McLoughlin, avocat pour le demandeur.
14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE VENDREDI, 5 JUILLET 1912.
Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,
Portant le No municipal 8616 rue Spruce, entre les rues Leonidas et Monroe (dans l'ilet rue Cohn).
James Brown vs Hirsch Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,558—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 261, désignés par les numéros vingt-cinq et vingt-six, sur le nouveau plan, et par le numéro 100 B sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (entrefois Hualième) et Cohn; sur un plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896 et annexé à un acte de dépôt passé devant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896; suivant lequel plan lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No vingt-six se trouvant à une distance de soixante-quinze pieds du coin des rues Spruce et Léonidas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et belle propriété de valeur du Quatrième District.
Propriété de résidence.
Portant le No municipal 1305 rue Joséphine, Coin de la rue Chestnut.
(Ilet rues Colisée et St André).
Henry M. Young vs Mme Clarissa B. Bush et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,428 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Chestnut, Colisée, Joséphine et St-André, désignés comme lots Nos Un et Deux sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, le premier Jour de Février 1866 et déposé pour référence en l'étude de Adolphe Maureau, ancien notaire en cette ville. Ledit lot No Un formant l'encoignure des rues Joséphine et Chestnut, et mesurant trente deux pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Chestnut, et ledit lot No Deux est contigu au dit lot No Un, et mesure trente deux pieds de face à la rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un certain morceau ou portion de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que les deux lots ci-dessus décrits, composé de la portion la plus près de la rue Joséphine du lot désigné par le No cinq sur le susdit plan de Pilié et Depouilly, et mesurant vingt-et-un pieds de face à la rue Chestnut sur soixante-quatre pieds trois pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté le plus près de la rue Joséphine par les lots en ceci décrits, Lots Nos un et deux, et sur le côté le plus près de la rue St André par ainsi qui était la portion contigue dudit lot No cinq. Le tout des propriétés ci-dessus décrites d'après un devis dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté du 2 mars 1893, et annexé pour référence à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville, le 20 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert H. Marr, avocat pour le demandeur.
24 mai—24 25 31—juin 7 14 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur améliorée du Troisième District,
Portant les Nos municipaux 1009 et 1011 rue St-Antoine, entre les rues Bourgogne et Nord Rempart.
Francis D. Charbonnet Junior vs Raymond Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,517—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 268, borné par les rues Nord Rempart, Bourbon, Bourgogne et St-Antoine, désigné par la lettre B et mesurant quarante-neuf pieds et douze pouces de face à la rue St Antoine sur une profondeur de trente et-un pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.
18 mai—18 24 31—juin 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PAR LE SHERIF, LE VENDREDI 5 JUILLET 1912
D'un lot de terre de valeur, etc., dans le Septième District.
Rue Cohn, (Dans l'ilet, borné par les rues Leonidas, Spruce et Joliette.)
Mme Veuve Lena Stich vs Isaac James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 260, borné par les rues Cohn, Leonidas, Spruce et Joliette, ledit lot est désigné par le numéro Deux sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, et annexé à et déposé en l'étude de Fred Deibel, notaire, en cette ville, en date du 12 novembre 1896, et mesure suivant ceci, vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fred & W. B. Adolph, avocats pour la demanderesse.
31 mai—31—juin 1 7 14 21 28—juil 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PAR LE SHERIF.
OCCASION SPLENDIDE
Pour Acquérir un Superbe Immeuble, dans la Plus Jolie Partie du Sixième District,
VOISINAGE ARISTOCRATIQUE,
—Consistant en—
Résidence Neuve et Moderne à Deux Etages,
Portant le Numéro Municipal 1305 rue Pine, encoignure de la rue Plum,
Dans l'ilet des rues Broadway et Poplar.
A un Ilet Seulement de Broadway,

Convenable à et près de nouvelle Ecole, Université Tulane, Couvent des Ursulines, Eglises, Chars Cilo, Carondelet, Colisée, St-Charles Ceinture.

Le rez-de-chaussée contient Grand Véranda, Vestibule, Salon, Bibliothèque, Salle à Manger, Cuisine, Office et Cabinets.

Le premier étage contient Grand Balcon, Vestibule, quatre Grandes Chambres à Coucher avec Alcove pour Effets, dans chacune, Chambre à Couture, et Grande Chambre à Bain.

Maison Détachée avec Chambre de Domestique, etc., etc.
TERRAIN—42' 6" sur 120'.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Propriétés Foncières. Clefs et plans détaillés et spécifications peuvent être obtenus au Bureau de la Greater New Orleans Homestead Association,

No 512 CANAL-LOUISIANA BANK BUILDING.

Greater New Orleans Homestead Association vs B. H. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,388—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 15, borné par les rues Pine, Poplar, Broadway et Plum, et désigné comme lot No 22, ledit lot formant l'encoignure des rues Pine et Plum, et mesure quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Pine sur une profondeur et façade à la rue Plum de cent vingt pieds et en égale profondeur sur la ligne opposée le divisant du lot No 21 sur une largeur de quarante-deux pieds six pouces sur la ligne arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry Mooney, avocat pour la demanderesse
17mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SHERIF, VENDREDI, LE 5 JUILLET 1912, de deux lots de terre de valeur, etc.,
Sur l'avenue de la Louisiane, entre les rues Liberté et S. Franklin (dans l'ilet rue Toledano.
City National Bank of Selma vs Charles H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par l'avenue de la Louisiane (maintenant S. Franklin, Toledano et St-David (maintenant S. Franklin, lesquels dits lots sont désignés par les numéros Trois et Quatre sur un croquis d'Edgar Pilié voyer, daté du 11 juillet 1888, suivant lequel croquis lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'ave de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. M et J. D. Miller, avocats pour la demanderesse.
31 mai—31—juin 7 14 21 28 juil 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.
Portant le No municipal 1730 rue Clio, entre les rues Carondelet et Baronne. (dans l'ilet rue Erato.)
Alexander R. Costa vs Mme Rosalie Adam, veuve de George W. Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 99,172—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain irrégulier avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Carondelet, Baronne et Erato, mesurant vingt neuf pieds et sept pouces et sept lignes de face à la rue Clio sur une profondeur sur le côté le plus proche de la rue Baronne de deux cent onze pieds neuf pouces et deux lignes parallèles à ladite rue Baronne, et sur l'autre côté ledit lot mesure en profondeur cent vingt-quatre pieds parallèles à ladite ligne de profondeur opposée, de la s'ouvrant à angle droit, trente quatre pieds trois pouces et trois lignes parallèles à la ligne de façade, et de là à une autre profondeur de quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes, parallèle à la rue Carondelet à la ligne arrière, laquelle mesure soixante trois pieds onze pouces et trois lignes suivant croquis annexé à un acte passé devant Octave De Armas, ancien notaire, en cette ville, le 19 novembre 1879

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Delvaille, H. Tabard, avocats pour la demanderesse.
3 juin—8 14 21 28—juil 5 11